



1,2,3, nous irons au bois...

Dans notre secteur de l'ErE, la forêt constitue un terrain d'apprentissage important. Son accessibilité et sa préservation ont des conséquences non négligeables sur les diverses activités que nous organisons. L'objet de cet article est donc de rappeler la réglementation en vigueur.

EN REGION WALLONNE

1. Principe général

Le Code forestier permet la circulation sur les routes, chemins et sentiers ouverts à la circulation du public, c'est-à-dire ne comportant pas de balisage indiquant que la voie est barrée (panneau, barrière, perche).

2. Conditions

En résumé, les conditions d'accès en forêt dépendent :

- du type d'usager : piéton, cavalier, cycliste, skieur, motorisé;

- du type de voie empruntée : sentier dont la largeur ne permet le passage que d'une personne ; chemin permettant le passage de deux personnes marchant de front; ou route.

3. Voies accessibles par catégorie d'usagers

- Pour les piétons, tous les types de voiries sont accessibles.

- Pour les cyclistes, skieurs et cavaliers, la circulation est interdite sur les sentiers, à moins qu'un balisage temporaire ou permanent l'autorise expressément.

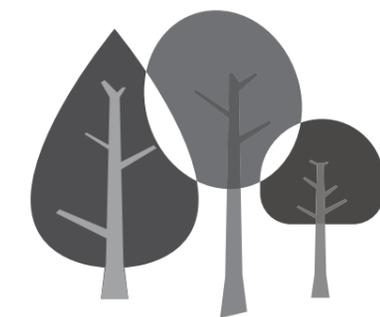
- Pour les véhicules à moteur, seules les routes macadamisées sont accessibles, à moins qu'un balisage temporaire autorise la circulation sur les autres voiries ou dans des aires prévues à cet effet.

4. Circulation « hors voirie »

Théoriquement, le public n'est pas autorisé à quitter les voiries. Toutefois, la politique mise en place en Wallonie est de favoriser la désignation d'aires réservées aux mouvements de jeunesse (ou autres groupes à vocation pédagogique) et balisées à cet effet (art.25). Une autre exception concerne les propriétaires et leurs ayants droit qui peuvent également circuler hors voirie (art.23 et 24). L'autorisation de circuler « hors voirie » est délivrée par le propriétaire de la parcelle, qu'il soit public ou privé. Parfois, un propriétaire public délègue ce pouvoir à la DNF, les usagers doivent alors demander l'autorisation soit au propriétaire soit au cantonnement DNF dont la propriété communale ou provinciale dépend. Dans tous les cas, cette demande d'autorisation est soumise à interprétation d'une personne et donc risque d'être pratiquée différemment d'un secteur à l'autre.

Pour l'organisation d'activités de groupes (marche ADEPS, mouvement de jeunes...)

Lorsque le propriétaire est public (région, province, commune...), le bourgmestre, le gouverneur de la province ou le chef de l'administration de la Région wallonne détient les pouvoirs de décision. Dans les faits, il délègue cette compétence au Chef de cantonnement qui délivre lui-même les autorisations. Tout mouvement ou association de jeunesse est alors tenu de lui notifier son intention d'accéder à une ou plusieurs zones délimitées, au minimum quinze jours avant le début de l'activité. Les mouvements ou associations de la com-



mune ou des communes voisines peuvent introduire leur notification pour une période d'un an. Si le propriétaire est privé, il faut se renseigner auprès de l'Administration communale pour connaître ses coordonnées.

Pour le particulier

Il est interdit de quitter la voirie, sauf « motif légitime », évalué par un juge. « En général, il est toléré qu'une personne quitte la voirie pour cueillir des champignons, des myrtilles et des framboises, pour sa consommation personnelle, bien que certaines communes l'interdisent, explique Christian Dave, directeur du CRIE du Fourneau Saint-Michel. Il existe un jugement qui fait jurisprudence concernant la photographie animalière à des fins pédagogiques comme un motif légitime de circuler hors voirie. »

EN REGION BRUXELLOISE

Contrairement à la Région wallonne, on distingue en Région bruxelloise des zones de « libre accès » (voir la Charte décrite ci-dessous) et des zones où la circulation doit se cantonner aux chemins. Concentrons-nous sur la partie bruxelloise de la Forêt de Soignes.

1. Principe général

Ces zones sous protection spéciale sont régies par l'Ordonnance du 30 mars 1995 sur la fréquentation dans les bois et forêts de la Région de Bruxelles-Capitale et par l'Ordonnance nature du 1^{er} mars 2012 pour les réserves naturelles et les réserves forestières. Dans ces parties de la forêt, les promeneurs doivent impérativement rester sur les chemins, et les chiens tenus en laisse.

2. Circulation « hors voiries »

En ce qui concerne la Forêt de Soignes, une Charte de collaboration entre 18 associations de jeunesse bruxelloises et Bruxelles Environnement - IBGE a été signée le 3 juin 2007. Il s'agit d'un accord entre gestionnaires des espaces verts et mouvements de jeunesse qui prévoit cinq zones où les jeunes peuvent jouer hors des sentiers. Notons que les zones de jeux ne font actuellement pas l'objet d'un cadre légal.

Quel que soit l'itinéraire, hormis les zones de jeux, l'animateur (ou organisateur) en charge d'un groupe de plus de 20 personnes devra demander une autorisation de circulation à l'IBGE, en joignant l'itinéraire de la journée. C'est également l'IBGE qui est en charge de délivrer des autorisations exceptionnelles de circulation « hors voirie » sujettes à des interprétations variables, selon le demandeur, l'objet de la demande, etc.

Delphine DENOISEUX

Avec la collaboration de Christian DAVE

Plus d'infos: « Loisirs en forêt et gestion durable », Vincent Colson, Anne-Marie Granet et Stéphane Vanwijnsberghe. Ed.: Les Presses agronomiques de Gembloux, 2012.

EN BREF:

• Il est prévu une Indexation de 2% des barèmes de la Commission paritaire 329.02 à partir du 1^{er} janvier 2013

Service juridique

Ce service offre des réponses personnalisées et gratuites à toutes vos questions relatives de près ou de loin à la gestion quotidienne de votre asbl. Au-delà de deux heures de travail, cette aide s'inscrit dans le cadre d'un échange de service.

Pour bénéficier de ce service juridique, contactez Damien, le Lu et Je au 02 286 95 75, et le Ma et Me au 081 39 06 96, ou via damien.revers@reseau-idee.be

INFOR'IDée

Le bulletin de liaison des membres effectifs du Réseau IDée - n°4/2012

POINT DE VUE

« Le Réseau IDée doit clarifier son rôle de fédération »

En 2013, le Réseau IDée va définir avec ses membres son projet pour les 4-5 années à venir. L'occasion de sonder les points de vue divergents de quelques administrateurs, avant d'en discuter avec vous. Etienne Cleda, d'Empreintes - CRIE de Namur, ouvre cette série d'interview.

C. Dubois : Pour toi, quels sont les enjeux et les perspectives prioritaires du Réseau IDée ?

E. Cleda : J'en vois trois, complémentaires. Primo, continuer à s'affirmer comme le centre de diffusion et de promotion de l'ErE en Wallonie et à Bruxelles. Que faut-il mettre en place pour être suffisamment connu auprès des éducateurs, du grand public, de la presse ? Que le Réseau IDée non seulement réponde aux demandes d'infos, mais aussi les suscite. C'est déjà le cas, mais nous pouvons sans doute l'affirmer encore davantage et mettre en place une stratégie pour que ce soit hyper performant. Davantage de branding, des procédures efficaces, des services stimulants... C'est faire en sorte qu'il y ait plus d'ErE dans la société, comme l'ont fait les Assises de l'ErE pour l'école, ou encore les Rencontres entre l'ErE et le secteur social. Continuer à dire à de plus en plus de gens qu'ils peuvent être acteurs d'ErE, là où ils sont, les outiller pour ça.

Deuxième enjeux, c'est l'aspect interne : comment peut-on avoir un réseau encore plus au service de ses membres. Être au service de ses membres, cela peut se traduire de différentes façons : en tant que centre d'info, d'expertise et de soutien aux projets des membres, mais aussi en promouvant ces membres, ou encore en suscitant des collaborations et des partenariats entre ces membres. L'enjeu c'est de créer un « nous » autour de l'ErE, de notre métier commun, renforcer une identité commune, par des rencontres. Est-ce que des rencontres sur trois jours, en résidentiel, tous les deux ans, sont suffisantes pour créer ce « nous » ? Cela ne veut pas dire que le Réseau IDée doit tout organiser et « faire à la place », c'est surtout faciliter et susciter le réseautage, faire du renforcement de réseau.

Troisième point : la dimension fédérative. Le Réseau IDée devient et s'affirme comme le défenseur du secteur associatif de l'ErE vis-à-vis des pouvoirs publics. Ce n'est plus la défense de la pratique et des valeurs de l'ErE mais bien de ses acteurs en tant qu'asbl.

Pour toi, le Réseau IDée ne joue pas suffisamment ce rôle de fédération ?

Je trouve important de dire qu'il y a au moins deux identités, deux métiers : centre d'expertise

et de promotion mais aussi fédération. Il faut le dire et l'assumer, pour peu que l'AG, le CA et l'équipe veuillent les endosser, et cela je n'en suis pas encore sûr. Il faudra en débattre. Car ce sont deux métiers qui ont des implications différentes et nécessitent des postures différentes. Un accompagnateur ou un consultant expert défend une analyse mais ne défend pas des intérêts particuliers. Une fédération, elle défend une somme d'intérêts particuliers, donc elle ose l'affrontement, prend sa place, elle est au service de ses membres et pas au service d'un pouvoir public, comme pourrait l'être un centre d'expertise.

Que faudrait-il pour mieux défendre les associations d'ErE ?

Il manque une analyse chiffrée des politiques publiques. Une fédération doit être capable de dire si la part allouée à l'ErE par les gouvernements régionaux a augmenté ou diminué d'autant de pour cent sur les x dernières années. J'ai l'impression - mais je n'ai pas les moyens de le savoir - que ces budgets diminuent, ce qui est une catastrophe pour notre projet de société commun. Si je suis une fédération, je dois avoir un discours et pouvoir interpellier les politiques sur ce point comme sur d'autres, susciter des interpellations parlementaires. IEW le fait pour le secteur environnemental, sauf pour l'ErE car ils ne veulent pas marcher sur les pieds du Réseau IDée.

Même le membership du Réseau IDée ne correspond pas strictement à celui d'une fédération, avec des membres à titre individuel, des membres issus du secteur public. Je propose que les membres effectifs partagent une identité commune et notamment d'être des associations, quitte à avoir des membres sympathisants qui sont des écoles, des individus, des administrations... C'est ma vision, j'admets complètement que d'autres aient d'autres points de vue, mais débattons-en et décidons ! Je cesserai d'avoir une posture revendicatrice d'une cohérence de fédération si on décide qu'on n'en est pas une. On pourra dire alors à IEW : mettez un temps-plein pour défendre le secteur de l'ErE. Mais si le Réseau IDée décide d'être une fédé, ça a des implications sur le membership, sur le temps de travail consacré à l'analyse des politiques publiques et à la défense des membres et de leurs intérêts.

SOMMAIRE

On y était 2

- Des écoles en mouvement
- Formation Climate challenge
- BruXitizen
- Suite des Assises ErE DD à l'école
- Symbioses en 2013

Testé pour vous: le multiprise «zero conso»

Côté membres 3

- « Eduquer dehors »: collaborons!

Le coin du juriste 4

- 1,2,3, nous irons au bois...

INFOR'IDée est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

Édition et diffusion

Réseau IDée
266, rue Royale à 1210 Bruxelles
T. 02 286 95 70 / F. 02 286 95 79
info@reseau-idee.be
www.reseau-idee.be

Ont collaboré à ce numéro

Delphine DENOISEUX • Christophe DUBOIS • Sandrine HALLET • Joëlle VAN DEN BERG

Mise en page

César CARROCERA GIGANTO

En période de disette budgétaire, on risque de probables coupes dans les subventions aux associations. Pour toi, le Réseau IDée a-t-il un rôle à jouer ?

C'est une question difficile, car elle implique que tout le monde soit d'accord avec le pré-supposé qu'il est intéressant qu'il y ait un secteur associatif en ErE qui partage un destin commun. Si nous partageons cette idée-là (je ne pense pas que ce soit le cas), alors il serait intéressant de construire une position solidaire offensive et défensive visant à renforcer le secteur associatif de l'ErE. On sera plus fort si on est uni, avec une position commune, et si on considère que les intérêts de chacun des membres sont justes et légitimes, qu'on accepte de défendre l'assiette du voisin autant que la sienne. Mettre mes divergences avec telle association de côté, au nom de l'intérêt collectif et du renforcement du secteur associatif ErE dans son ensemble. On serre les rangs. Toutefois, on ne postule pas la solidarité, on la construit. En mutualisant nos enjeux, avant même toute revendication, en se parlant, en se rencontrant, entre acteurs associatifs de l'ErE, nous créerons un « nous ». Le Réseau IDée y contribue, par exemple avec les Rencontres bisannuelles, mais pourrait renforcer son action dans cette direction.

Propos recueillis par Christophe Dubois



Des écoles en mouvement

Ce 27 novembre, le Salon des Plans de Déplacements Scolaires (PDS) de la Région bruxelloise a permis aux écoles engagées dans un PDS de venir témoigner des initiatives entreprises par leur établissement. Parmi elles, l'organisation d'une semaine « A l'école sans voiture », des rangs à pied, des ateliers d'éducation au vélo et la gestion d'une zone Kiss & ride. Des associations et structures actives en matière de mobilité durable ont également profité du salon pour présenter leurs activités aux écoles : malle pédagogique du Réseau IDée, balades urbaines, éducation et mécanique vélo, sensibilisation à la sécurité routière et à l'utilisation des transports en commun... De quoi donner envie aux écoles de se bouger pour une meilleure mobilité !

Plus d'infos sur les PSD : www.bruxellesmobilitte.irisnet.be

Formation « Climate challenge »

Organisée en novembre par le WWF et GREEN asbl, une formation gratuite proposait aux enseignants du secondaire de découvrir des outils pratiques pour aborder les changements climatiques avec leurs élèves. La journée était articulée autour du site climatechallenge.be et les expériences concrètes du projet « Effet de jeunes contre effet de serre » et alternaient mises en situation et temps d'échanges avec les professeurs. Qu'est-ce que l'effet de serre ? Qui peut agir ? Pourquoi parler des changements climatiques à l'école et comment ? Autant de questions débattues lors de cette journée pour impulser l'envie de relever le défi climatique à l'école !

Plus d'infos : www.climatechallenge.be et www.effetdejeunes.be

BruXitizen, plateforme « jeunes citoyens »

Du 21 au 24 novembre, la plateforme BruXitizen a ouvert ses portes aux jeunes de 18 à 35 ans, au centre culturel galicien, à Bruxelles. L'objectif ? Leur fournir des outils, des contacts et un espace pour s'exprimer sur les enjeux de société et de citoyenneté. Des tables rondes ont permis aux jeunes de prendre la parole et une quarantaine d'ateliers se sont tenus sur des thèmes aussi divers que la création d'une asbl, d'un contrat de quartier, d'un potager urbain... Pour les animer, une série d'associations étaient sur place. Parmi elles, retenons la présence de Rencontre des Continents, la Foire aux Savoir-Faire et le Début des Haricots.

Plus d'infos ? Lisez l'article

« BruXitizen - Place aux jeunes ! » paru sur notre webzine:

Mondequibouge.be



Suite des Assises ErE DD à l'école

Le Groupe de Travail Transversal (GTT) en ErE DD a entamé sa deuxième année de travail par une réunion ce 18 octobre. Deux autres rendez-vous sont également programmés en janvier et avril 2013. Pour ceux qui suivent le processus, signalons que l'inspection finalise le document relatif aux portes d'entrée de l'ErE dans les référentiels inter-réseaux pour fin décembre. Ceci, au terme d'un investissement important: une douzaine de journées de travail avec une trentaine d'inspectrices/eurs, de toutes les disciplines et tranches d'âge. Ce document va d'abord être relu par divers experts et acteurs de terrain et fera ensuite l'objet d'une information auprès de l'inspection, des conseillers pédagogiques et des associations. Il servira de socle à un travail d'investigation de l'inspection dans les écoles en 2013-2014, et de base de réflexion pour l'ErE à l'école. À noter déjà dans vos agendas, la préparation d'une **semaine de l'ErE DD du 22 au 25 octobre 2013** à laquelle participera notamment Lucie Sauvé.

D'autres échos suivront dans le prochain InforIDée. Infos auprès de Joëlle et sur www.assises-ere.be

SYMBIOSES en 2013

informez-nous !

Voici les prochains thèmes de Symbioses en 2013. Si vous connaissez de bonnes initiatives en la matière, des adresses et des outils intéressants, contactez-nous à info@symbioses.be - 02 286 95 70

n° 98 (mai 2013): **Sol** > épuisement des ressources, minerais présents dans nos objets, accaparement des terres (question de la propriété), géologie, etc.

n° 99 (août 2013): **Mobilité**

n° 100 (fin octobre 2013): résumé et lance une trilogie de numéros (à paraître en 2014) sur les **spécificités de l'ErE** (avec sous réserve Lucie Sauvé en « Rédactrice en chef »): **s'ancrer dans le territoire, éduquer dehors, etc.**

Sandrine HALLET

« Eduquer dehors » : collaborons !

Un groupe de travail « sortir » wallon a été lancé mi-2012. Son objectif : promouvoir les pratiques d'éducation en extérieur. Si le sujet vous intéresse, le groupe est ouvert et vous invite à rejoindre la dynamique.

Ils sont une douzaine d'acteurs de l'ErE, réunis autour d'une même table. Des animateurs nature d'un peu partout : CRIE de Liège, d'Harchies, de Spa, Leçon Verte, Virelles, Parc Naturel du Pays des Collines... mais aussi un conseiller pédagogique de la FédEFOC ou encore du Réseau IDée. Pour lancer cette troisième réunion du « GT (groupe de travail) Sortir » wallon, Philippe de Saint Louvent, animateur au CRIE de Mouscron et coordinateur de la démarche, rappelle le contexte : « Il y a un an, on a invité à Virelles le Français Louis Espinassous, pour une formation sur « Les trésors du Dehors »¹. Il nous a notamment parlé du « GT Sortir » en France. Là-bas, plusieurs associations qui éduquent en pleine nature se sont réunies pour rendre visible, promouvoir l'éducation nature et le dehors, et lutter pour la réouverture d'espaces (lire encadré ci-contre). Manuelle, du CRIE de Saint Hubert a alors lâché : « et si on lançait un 'GT Sortir' en Belgique ». Avec le CRIE de Mouscron, on a organisé une première réunion en juin, puis une seconde en septembre ».

Première étape, les participants ont brossé à l'aide d'une carte mentale les contours de l'éducation en extérieur : apports, approches, contenus, méthodes. Ils ont aussi fait l'état de la (faible) fréquentation du dehors chez nous, en milieu scolaire et extra-scolaire. Ils ont enfin découvert le fonctionnement et les actions du « GT Sortir » français ainsi que d'autres initiatives et réseaux d'envergure lancés dans d'autres pays : les Jardins d'enfants dans la nature en Allemagne et dans plusieurs pays nordiques, Children & Nature Network (C&NN) aux Etats-Unis, The Council of Outdoor Educators of Ontario au Canada, diverses campagnes en Angleterre pour emmener les enfants dehors...

Quelles actions mener ?

En France, le plan d'action est très ambitieux, mais lourd pour les bénévoles qui le portent : réaliser un argumentaire en faveur d'une éducation dans la nature, un outil de compréhension de la législation, un manuel des trucs et astuces pour le vivre dehors, une formation, des rencontres, une campagne vers les enseignants et les centres qui accueillent des jeunes... Et chez nous, que souhaiterions-nous mener comme actions pour les deux ans qui viennent ? Le groupe a affiné ses objectifs lors d'une seconde réunion. Divers

scénarii ont été imaginés : formation des enseignants par le concret, intégration dans les programmes et dans les pratiques des écoles, lobbying politique, campagne de communication nationale, expérimentation de terrain avec des encadrants volontaires... Conclusion du groupe : « L'expérimentation est une bonne idée. Cela permettra d'asseoir un argumentaire. Et puis, c'est dans nos pratiques. La communication serait plutôt une 2^e étape ». Le projet sur lequel le groupe s'est finalement fixé : une recherche-action sur deux ans qui consisterait à travailler avec des encadrants de groupes constitués pour aller avec eux dehors et dégager ensemble une méthodologie et des conseils, ce qui marche, les écueils... Comme les participants au groupe le sont sur base bénévole, le groupe a décidé lors de sa troisième réunion de cibler des types d'encadrants avec lesquels ils travaillent déjà : maternel, primaire et extrascolaire (ateliers temps libre - écoles de devoir). Reste à définir plus précisément le cadre de l'expérimentation. Ce sera au menu des prochaines rencontres.

Un groupe ouvert

Le fonctionnement du groupe se veut très horizontal, en co-construction permanente. « On travaille en double souplesse, explique Philippe de Saint Louvent : on est dans une logique d'attention (être attentif à ce qui se passe et ouvert) et pas d'intension, et nous sommes dans une logique de réseau et pas de structure ». Puis de lancer une invitation : « Quiconque est intéressé par le thème d'éduquer dehors peut se joindre au groupe. Il faut que le groupe soit le plus représentatif du secteur et qu'il y ait suffisamment de diversité. De plus, différents niveaux d'implication sont possibles : observer ce qui se passe, réagir, participer aux travaux... ». Ils sont déjà une trentaine à en faire partie. Bientôt vous ?

Infos et PV de réunions sur www.gtsortir.be

Christophe Dubois

¹ Vous trouverez toutes les infos vécues et collectées par les participants à la formation « Trésors du dehors » sur <https://sites.google.com/site/tresorsdudehorslessuites/>

« Tendance lourde, le dehors, la nature comme lieu d'éducation disparaît des pratiques éducatives, disparaît des pratiques mêmes d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable. La formidable richesse du dehors, de la nature pour l'éducation et le bonheur de l'enfant doit à nouveau être affirmée, démontrée, portée, rendue lisible au plus grand nombre, à nos responsables politiques... et aux éducateurs, enseignants, animateurs ! Tendance lourde encore, les pratiques d'éducation nature elles-mêmes, l'accès même au milieu, à l'espace, notre espace collectif sont menacés, en voie de disparition. C'est sur ces fronts-là aussi, qu'il faut s'organiser, résister, reconquérir, conquérir de nouveaux espaces. »

Voilà les constats et objectifs à l'origine de la création du « GT Sortir » en France en 2008 (<http://biodiversite.reseautnature.org/sortir>), qui ont inspiré l'initiative sœur en Wallonie.



Testé pour vous!

Le multiprise « zéro conso »

« Entreprise Ecodynamique », le Réseau IDée a mesuré la consommation cachée de son parc informatique. Et, surprise ! Notre wattmètre nous a informé que certaines machines continuaient à consommer de l'énergie, même éteintes : les ordinateurs soutiraient ainsi une dizaine de watts en moyenne, et jusqu'à vingt watts pour le copieur-imprimante. En effet, certains fabricants ont la mauvaise habitude de placer l'interrupteur on/off après le transformateur, qui reste toujours sous tension. Nous avons donc installé un multiprise à interrupteur à chaque poste de travail. Afin d'encourager l'équipe à l'éteindre chaque soir, nous déposons des messages de rappel et de remerciement (accompagné d'un œuf en chocolat !), lors des vérifications matinales. L'essai a été concluant. En six mois, notre consommation électrique a chuté de 21% comparée à la moyenne mensuelle de 2011, et de quasi 30% par rapport à 2010. Alors, si vos bureaux ne sont pas encore équipés de multiprises, n'attendez plus ! Votre investissement sera vite rentabilisé.